

Actualité macro-économique en Roumanie

Population : 21,5 millions d'habitants

Cours EUR/RON le 31.01.2011 : 1 EUR = 4,2549 RON

PIB 1.01-30.09.2010 : 82 milliards EUR

IDE en 2010 : 2,3 milliards EUR

Croissance 1.01-30.09.2010 : -1,9 %

Salaire minimum brut en 2011 : 164 EUR

Salaire moyen brut en nov. 2010 : 447 EUR

Inflation en 2010 : 7,96 %

Actualité politico-économique en Roumanie

3 millions d'euros alloués à l'agriculture biologique : Les agriculteurs roumains ont eu jusqu'au 21 janvier pour déposer une demande d'aide financière pour développer des produits biologiques. Ce montant s'élève pour l'année 2011 à 3,098 millions d'euros répartis comme suit : 2.373.000 euros seront alloués pour la production végétale et 725.000 euros pour la production animale. Les personnes concernées sont les agriculteurs enregistrés au ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) comme producteurs d'agriculture biologique et ayant conclu un accord avec un organisme de contrôle et de certification agréé par le MADR. Si sa requête est acceptée, l'agriculteur devra maintenir son activité pendant minimum cinq ans.

Le FMI accorde à la Roumanie la 7ème tranche de son emprunt : Le Fonds monétaire international (FMI) a donné son approbation pour le versement de 900 millions d'euros à la Roumanie, qui constitue la 7ème tranche de l'emprunt de 13 milliards d'euros contracté par Bucarest en mars 2009. Initialement, cette tranche aurait dû être versée en décembre. Le FMI avait repoussé le versement vu que les lois sur la réforme des retraites et le budget 2011 n'avaient pas été approuvés à temps par le Parlement roumain. Une prochaine évaluation du FMI aura lieu aux mois d'avril et mai prochain.

La Roumanie prend la présidence de l'OCEMN : Depuis le 1er janvier, la Roumanie a pris la tête de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN). Elle détient désormais cette fonction pour six mois. Les principaux objectifs de cette présidence seront l'accentuation des missions économiques de l'OCEMN, tel que l'augmentation des échanges marchands dans le cadre des investissements interrégionaux. Bucarest veut également accorder une importance toute particulière à la consolidation de la coopération dans le domaine des affaires internes en combattant le crime organisé. L'OCEMN a vu le jour le 1er mai 1999, à la suite de la ratification le 25 juin 1992 de la Déclaration d'Istanbul. Au total 11 pays en sont fondateurs : l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, la Géorgie, la Grèce, la Moldavie, la Roumanie, la Russie, la Turquie et l'Ukraine. La Serbie les a rejoints en 2004. L'OCEMN a pour but de développer une coopération multilatérale afin d'accélérer le développement économique et social des pays membres.

Réunion du comité intergouvernemental arméno-roumain à Bucarest : La troisième réunion du comité intergouvernemental arméno-roumain et le forum d'affaires auront lieu le 10 mars 2011 à Bucarest. Une réunion entre l'Ambassadeur d'Arménie en Roumanie Hamlet Gasparyan et le Ministre des Transports et des Infrastructures de la Roumanie Anca Daniela Boagiu a eu lieu à ce sujet. Les deux parties ont discuté des perspectives de développement des relations commerciales et économiques. Ils ont souligné l'importance de la prochaine réunion du comité intergouvernemental où les questions de commerce, de l'industrie, de l'énergie, des transports, du chemin de fer, de l'agriculture, des PME et du tourisme seront discutées. Le ministre arménien des Transports et des Communications Manuk Vardanyan dirigera la délégation arménienne.

Le FMI entame une visite en Roumanie, nouvel accord en vue : Une mission du Fonds monétaire international (FMI) a entamé une visite en Roumanie afin d'analyser l'état des finances publiques du pays et de lancer des discussions sur un nouvel accord. En Roumanie jusqu'au 8 février, la délégation du Fonds aura des entretiens notamment avec les autorités, ainsi qu'avec des représentants des syndicats et des banques. Le représentant du FMI à Bucarest, Tonny Lybek, avait annoncé à la mi-janvier que le Fonds examinerait « les performances économiques récentes de la Roumanie » et discuterait « des objectifs économiques pour la période qui reste » jusqu'à l'expiration de l'accord en cours, en avril. Si ces discussions aboutissent à un accord, le FMI versera la huitième et dernière tranche du prêt d'un montant de 13,46 milliards d'euros octroyé par l'organisation à la Roumanie en mai 2009. « La mission lancera également des négociations sur un possible nouvel accord », avait précisé M. Lybek. La Banque centrale roumaine (BNR) avait indiqué début janvier que Bucarest voulait conclure un nouvel accord, de type « préventif », avec le FMI et l'Union européenne. Il s'agirait d'un prêt d'un nouveau genre, appelé Ligne de crédit de précaution, qui sera disponible à tout moment mais utilisé uniquement en cas de crise majeure. En proie à une grave crise économique, Bucarest avait souscrit en 2009 un prêt global biannuel de 20 milliards d'euros auprès du FMI, de l'UE et de la Banque mondiale.

Chômage en baisse en 2010, à 6,8% : Le taux de chômage a baissé de près d'un point en Roumanie en décembre par rapport au même mois de 2009, s'établissant à 6,87%, a annoncé mercredi l'Agence nationale pour l'emploi (ANOFM). Au total 629.960 personnes étaient officiellement enregistrées comme demandeuses d'emploi, 6.516 de moins qu'en novembre et environ 80.000 de moins qu'en décembre 2009. Cette baisse du chômage intervient en dépit de la suppression en 2010 d'environ 80.000 postes dans la fonction publique, dans le cadre d'un programme d'austérité du gouvernement visant à réduire les dépenses publiques. « Une partie des fonctionnaires publics limogés ont trouvé des emplois dans le secteur privé, d'autres ont créé leur propre société, tandis que d'autres se retrouvent parmi les demandeurs d'emploi », a déclaré le président de l'ANOFM, Silviu Bian.

La Roumanie remplit son contrat avec le FMI : Le déficit budgétaire consolidé pour l'année 2010 a été de 33,3 milliards de lei, soit 6,5% du PIB de la Roumanie, a annoncé le ministère des Finances dans un communiqué. Avec ce résultat, la Roumanie a rempli l'objectif fixé par le FMI (Fonds monétaire international) de ne pas dépasser 34,6 milliards de lei de déficit. Selon les chiffres avancés par cette même source, Bucarest a dépensé l'année dernière 201,9 milliards de lei, et 168,6 milliards de lei sont entrés dans les caisses de l'Etat. Les revenus ont en effet connu une hausse de 7,2% par rapport à 2009, alors que les dépenses ont augmenté de seulement 4,2%. La TVA, qui est passée de 19 à 24% depuis le mois de juillet dernier, a rapporté 14,3% de plus par rapport à 2009. Les impôts sur le revenu (hors revenus fiscaux) ont connu une hausse de 18,5%, et l'encaissement des diverses taxes a augmenté de 11,5%. Du côté des dépenses, c'est celles du chômage (+7,3%) et de l'assurance maladie (+5,2%) qui ont le plus plombé le budget. Ce déficit de 6,5% reste par ailleurs bien au-dessus des critères imposés par Bruxelles qui fixe un déficit maximum par pays à 3%, taux souvent dépassé en Europe depuis ces trois dernières années de crise.

Google va embaucher en Roumanie en 2011 : Google Roumanie va embaucher, d'ici la fin de l'année prochaine, environ 7 à 8 personnes, en fonction de l'évolution de l'économie roumaine, spécialement du côté des forces de vente. La compagnie a actuellement deux employés dans ce pays, d'après Dan Bulucea, manager de Google Roumanie. Google Roumanie vient de lancer Google Maps Street View pour huit villes en Roumanie, les principales stations de ski de la vallée de Prahova (Centre de la Roumanie) et les stations balnéaires sur la côte de la Mer noire (Est de la Roumanie). Ce service donne la possibilité d'avoir une vue à 360° des rues et de naviguer dans plusieurs des plus grandes villes de Roumanie, Bucarest, Arad (Ouest), Oradea (Ouest), Brasov (Centre), Timisoara (Ouest), Cluj (Centre-Ouest), Sibiu (Centre) et Constanta (Sud-Est). D'après Google, après ce lancement, le trafic sur Google Maps va augmenter d'environ 20 % en Roumanie. La Roumanie est le 27e pays où Street View est disponible. Environ un tiers des Roumains, soit 7 à 8 millions, qui sont des utilisateurs d'Internet, devraient accéder à Google Street dans les prochains mois.

Western Union et PayPoint – accord pour étendre la portée du réseau sur le marché roumain : Western Union a signé un accord avec PayPoint, l'un des principaux prestataires internationaux de services de paiement, qui va considérablement étendre le réseau Western Union en Roumanie. Les virements d'argent Western Union seront mis en service sur une certaine période de temps dans des sites appropriés sur l'ensemble du réseau PayPoint de magasins de proximité en zones urbaines et rurales, où ils seront offerts via les bornes PayPoint. Les nouveaux services offriront plus de commodité aux consommateurs roumains grâce à des heures d'ouverture pratiques et un accès plus facile. Cet accord représente un important développement dans la relation existante entre Western Union et PayPoint qui a commencé début 2009, et contribue à soutenir sa stratégie de vente au détail dans les marchés en pleine expansion d'Europe centrale.

Certificat de performance énergétique du bâtiment obligatoire pour les propriétaires roumains : À partir du 1er Janvier, l'obtention du certificat de performance énergétique du bâtiment devient obligatoire pour les propriétaires roumains d'immeubles, avant de vendre ou de louer leurs biens. La loi sur la performance énergétique qui est entrée en vigueur le 1er Janvier 2011, rend obligatoire la présentation du certificat de performance énergétique à la vente ou la location d'un appartement. La loi définit le certificat de performance énergétique en tant que document technique qui atteste la performance énergétique du bâtiment, et recommande les critères de performance suivants : la consommation annuelle de chaleur, la consommation d'énergie annuelle totale en kWh par m², l'efficacité énergétique de l'appartement encadrée dans une classe d'énergie. La validité des certificats de performance énergétique sera de dix ans.

Six ministères roumains ont reçu des compléments de budget pour payer leurs arriérés : Les ministères qui ont bénéficié d'une augmentation des fonds pour payer leurs arriérés sont : le Ministère des Transports, le Ministère de l'Environnement, le Ministère du Développement régional, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Défense et le Ministère des Finances. Le Ministère des Transports a reçu près de la moitié du montant, soit 140 millions d'euros. Cette mesure a été prise compte tenu du fait que la Roumanie doit payer entièrement les arriérés de son gouvernement jusqu'à la conclusion de son accord avec le FMI en mai 2011.

Le rapport d'évaluation sur la Roumanie pour l'intégration dans l'espace Schengen est positif : Un rapport d'experts indépendants présenté à Bruxelles a confirmé que la Roumanie « remplit les critères » pour intégrer l'espace Schengen, a annoncé le ministère roumain de l'Intérieur : « Le rapport d'évaluation de la Roumanie concernant le système d'information Schengen (SIS) a été approuvé ce vendredi dans le cadre de la réunion du groupe d'évaluation ». « Ce rapport est positif, il souligne que la Roumanie remplit intégralement les critères Schengen liés au SIS, et a été accepté par les Etats membres, y compris par celui de la France qui avait auparavant demandé un délai supplémentaire pour l'étudier », a-t-on ajouté de même source. La Roumanie a été connectée au système d'information Schengen depuis le 5 novembre 2010 et aucun problème n'a pas été constaté dans cet intervalle. L'espace Schengen permet à 400 millions de citoyens de 25 pays européens de circuler sans passeport.

Les voitures d'occasion importées gardent la cote : Selon Gabriel Sicoe, vice-président de l'Association des producteurs et importateurs d'automobiles (APIA), « il n'est pas normal que dans un pays où sont présents deux constructeurs automobile, les importations de voitures d'occasion soient deux fois plus importantes que l'achat de véhicules neufs ». L'année dernière, le marché des voitures neuves a chuté de 19%. Selon l'APIA, il devrait cependant atteindre 10% d'augmentation cette année grâce à la prime à la casse et aux nouvelles taxes d'enregistrement qui devraient décourager l'achat de véhicules d'occasion.

Le programme « Prima casa » reprend en 2011 : Le gouvernement a approuvé le maintien du programme pour encourager l'achat de biens immobiliers « Prima casa ». Un budget de 200 millions d'euros a été alloué à cet effet. Quelques modifications ont été opérées par rapport à 2010 dans le but de favoriser la construction de logements neufs en association. Si l'année dernière il fallait au moins sept acheteurs au sein d'un ensemble d'appartements pour bénéficier de « Prima casa », désormais deux acheteurs suffiront. La valeur de la garantie apportée par l'Etat reste par contre identique : 75.000 euros pour la construction d'un bien immobilier, 70.000 pour l'achat d'un logement neuf, et 60.000 euros pour de l'ancien. A la fin du premier semestre 2011, une évaluation sera faite par le gouvernement qui décidera d'une éventuelle augmentation de budget pour ce programme. Depuis sa création en 2009 et jusqu'à la fin 2010, quelque 34.633 Roumains ont bénéficié de ce programme, dont le but est de faciliter l'obtention de crédits immobiliers par les particuliers grâce à une garantie de l'Etat, ceci afin de rassurer les banques.

General Electric – nouveaux projets en Roumanie dans l'éolien : Accompagnant les efforts de la Roumanie pour accroître son approvisionnement en énergie propre et renouvelable, GE fait équipe avec le constructeur de parcs éoliens Monsson Alma pour deux projets qui permettront au pays d'ajouter 35 mégawatts de capacité éolienne à son réseau électrique. GE fournira 10 éoliennes de 2,5 mégawatts assorties de dix ans de maintenance pour le projet Silistea 1, qui sera détenu par SC Romconstruct Top SRL, et quatre machines de 2,5 mégawatts avec cinq ans de maintenance dans le cadre du projet Mireasa 2, qui appartient à SC Eco Power Wind SRL. Le groupe commente : « Le développement des parcs éoliens constitue une pierre angulaire des initiatives déployées par la Roumanie pour respecter ses engagements envers l'Union européenne, l'objectif étant d'atteindre 24% de son énergie produite à partir de ressources renouvelables d'ici 2020. La Roumanie a récemment renforcé sa législation sur l'énergie renouvelable, en prolongeant la durée de validité des certificats verts pour des projets liés aux énergies renouvelables de 2015 à 2017 et en améliorant les autres incitations financières en faveur des constructeurs spécialisés en énergie éolienne ». « Grâce à sa législation progressiste, le gouvernement est en train de créer l'un des environnements les plus favorables d'Europe pour les constructeurs en énergies renouvelables et encourage les investissements futurs dans le secteur éolien » a déclaré Andrei Muntmark, Directeur Commercial de Monsson Invest Group. Les deux projets sont situés à environ 20 kilomètres du parc éolien de Fantanele qui utilise également la technologie des éoliennes GE de 2,5 mégawatts et sera le plus grand parc éolien terrestre d'Europe, une fois achevé. Monsson Alma a été le constructeur initial du projet Fantanele, qui a été acheté par CEZ Romania, un fournisseur d'électricité majeur dans la région.

Entreprises françaises en Roumanie

DACIA-RENAULT : La France est restée le premier marché à l'export pour la marque roumaine, qui a vendu plus de 110.000 véhicules dans l'Hexagone l'année dernière. L'Allemagne et l'Italie, avec respectivement 40.500 et 21.930 voitures vendues, se placent en deuxième et troisième position. Au total, Dacia a augmenté ses exportations de 15% par rapport à 2009, vendant 311.000 véhicules à l'étranger. En Roumanie par contre, l'année 2010 a été synonyme d'une baisse de 20,4%. Seulement 36.730 voitures ont été commercialisées. La marque garde toutefois une part de marché de 31,7% dans le pays. Au total, Dacia aura vendu près de 350.000 véhicules en 2010, soit 12% de plus qu'en 2009.

AMSLAV : Amslav, le spécialiste de l'Europe de l'Est, n'a de cesse de promouvoir des lieux encore méconnus. Cette année, pour son dixième anniversaire, il met la Roumanie à l'honneur. Les destinations proposées par Amslav ont évolué avec le temps et l'apparition des compagnies low cost. La Russie est devenue le premier axe de production avec 3 000 clients, suivie par la République tchèque, la Pologne, les Pays baltes et la Hongrie. Après un renforcement de la programmation Russie et la sortie de la brochure Troïka en 2010, Amslav met l'accent sur la Roumanie cette année avec l'objectif de doubler le contingent de clients, de 200 à 400 pax.

MECELEC : Mecerlec, spécialiste de l'équipement de réseaux électriques créé en 1934, est une entreprise de 32 M€ de chiffre d'affaires (2009) et de 219 salariés dont l'implantation principale est en Ardèche (Mauves – Saint Agrève), avec des établissements à Fabrègues près de Montpellier, à Vonges près de Dijon, et en Roumanie (Cluj). Mecerlec a signé le 23 décembre 2010 avec Sadac SAS, société spécialisée dans la transformation des matériaux composites, un protocole en vue de l'acquisition de la totalité des activités de cette dernière, sous forme d'une cession de fonds de commerce. Par ailleurs Mecerlec a absorbé le 29 décembre 2010 sa filiale Mecerlec Plastiques Composites, située à Vonges, avec prise d'effet au 1er janvier 2011. Ces 2 opérations vont renforcer le groupe Mecerlec et simplifier son organisation. L'ensemble des activités Réseaux et Plasturgie en France sera désormais gérée par une seule entité juridique et 4 établissements secondaires, outre son implantation en Roumanie.

EDENRED : Edenred (ex Accor Services, filiale du Groupe Accor) a annoncé l'acquisition d'Euroticket, le quatrième opérateur roumain de titres restaurant et titres cadeaux pour 5,5 millions d'euros. Avec plus de 3 000 clients et près de 5% de part de marché, Euroticket a réalisé un volume d'émission de 53 millions d'euros en 2009, indique le groupe dans un communiqué. Cette opération, en ligne avec une stratégie d'acquisitions ciblées, permet à Edenred de confirmer sa position de leader en Roumanie, avec désormais près de 40% de part de marché. Edenred précise que l'opération sera relative sur le résultat net courant dès 2011.

SOCIETE GENERALE : La Société générale va lancer une vaste opération de mesure de la satisfaction client dans ses implantations de banque de détail à l'international. En commençant par quatre pays : la Russie, la Roumanie, la République Tchèque et le Maroc. La banque, qui a prévu un grand plan d'attribution d'actions gratuites à l'ensemble de ses 161 000 collaborateurs, dans 80 pays, utilisera les résultats des tests pour déterminer comment ces titres seront répartis.

Bulletin financier

Le déficit public sous les 6,8% prévu en 2010 : La Roumanie a bouclé l'année 2010 avec un déficit public d'environ 6,5% du PIB, inférieur aux 6,8% convenus avec le Fonds monétaire international (FMI). Ce taux figure dans une lettre envoyée au FMI par le gouvernement, qui affirme avoir rempli toutes les conditions pour le déboursement d'une nouvelle tranche du prêt consenti en 2009, selon la même source. Pour 2011, Bucarest maintient son objectif de ramener le déficit public à 4,4% du PIB. En récession depuis deux ans, la Roumanie devrait renouer avec la croissance cette année, avec une progression de 1,5% de son PIB prévue. Le FMI et l'UE avaient donné début novembre un feu vert de principe au versement de nouvelles tranches de leur aide globale de 20 milliards d'euros à la Roumanie, à condition qu'elle mette en application rapidement une série de réformes visant à réduire les dépenses publiques.

Inflation de près de 8% en 2010 : Le taux d'inflation a été de 7,96% en 2010, a annoncé l'Institut national des statistiques (INS). C'est presque le double par rapport à 2009 où l'inflation avait été de 4,74%. Les hausses des prix du tabac (+ 26,34%) et de l'essence (+ 15,38%) ont eu un impact particulièrement important sur cet indice. L'augmentation de la TVA de 19 à 24% a également influencé l'augmentation de l'inflation. Le prix des légumes et des conserves de légumes a ainsi connu une hausse de 22,48%, les fruits frais de 18%, l'huile de 21% et le miel de 10,3%. En ce qui concerne les produits non alimentaires, l'une des augmentations les plus significatives a eu lieu dans le domaine de l'énergie thermique, où les tarifs ont augmenté de 12%.

Retour à l'impôt de 3% pour les micro-entreprises : Par l'ordonnance d'urgence du gouvernement du 23 décembre 2010 concernant la modification et le complément du Code Fiscal, les micro-entreprises peuvent à nouveau bénéficier d'un régime spécial d'imposition : un impôt de 3% sur le chiffre d'affaires. Depuis le 1er janvier 2010, les micro-entreprises avaient du payer l'impôt sur le profit au taux de droit commun de 16%. L'ordonnance du gouvernement précise aussi une série de conditions à remplir afin de pouvoir bénéficier de ce régime d'imposition : n'avoir pas payé antérieurement l'impôt sur les micro-entreprises et remplir au 31 décembre 2010 les conditions afin de pouvoir être considérée comme micro-entreprise. Par exception, les micro-entreprises pourront bénéficier du taux de 3% d'imposition, même si précédemment elles avaient déjà bénéficié de ce même taux. N'ont pas la possibilité d'opter pour l'impôt de 3% les personnes morales qui développent des activités dans le domaine bancaire, le domaine des assurances et réassurances, ou du marché des capitaux, le domaine des jeux de hasard, du conseil et du management ou si leur capital social est détenu par un actionnaire/associé personne morale ayant plus de 250 salariés. L'option pour le régime dérogatoire de 3% peut être obtenue jusqu'au 31 janvier 2011

Salaire minimum dans le secteur privé de 164 euros : Le salaire minimum dans le secteur privé a été établi au montant de 700 RON, soit environ 164 euros, suite à la signature du Contrat collectif de travail au niveau national par les syndicalistes roumains et les employeurs. Selon ce Contrat collectif de travail, pour les employés avec des études supérieures, les salaires resteront à 1200 RON (soit 282 euros). Le nouveau contrat collectif de travail a été conclu pour la période 2011-2014, mais il sera renégocié chaque année.

Mesure gouvernementale pour aider les entreprises en difficulté financière : Les entreprises en difficulté financière pourront payer leurs dettes fiscales dans des versements jusqu'à cinq ans. Cette mesure sera applicable aux entreprises ou aux individus qui travaillent comme professionnels, quelle que soit l'organisation ou la propriété. Les bénéficiaires de cette mesure doivent remplir les conditions suivantes : ils ne doivent pas être insolvables ou en liquidation, ils ont déposé toutes les déclarations fiscales et leurs difficultés financières ont été causées par le manque temporaire de ressources. De plus, le bénéficiaire doit établir des garanties pour couvrir ses dettes et ses intérêts jusqu'à 50% du montant, dans les 30 jours suivant la signature du contrat. Le gouvernement considère que cette mesure va stimuler le paiement volontaire de dettes fiscales, elle va soutenir le budget de la sécurité sociale et elle va également améliorer la relation de l'Etat avec les agents économiques ayant des effets positifs pour le milieu des affaires.

Événements

ROMMEDICA (16 – 20.02.2011) : www.rommedica.ro

Salon international de médecine et pharmacie

Lieu et organisateur : Bucarest, ROMEXPO S.A.

MULTIMEDIA (24 – 27.02.2011) : www.multimedia-expo.ro

Salon pour audio-visuel, typographies, maisons d'édition et publicité

Lieu et organisateur : Bucarest, ROMEXPO S.A.

AMBIENT INSTAL (23 – 27.02.2011) : www.expo-transilvania.ro

Salon international spécialisé en installations – 20ème édition

Lieu et organisateur : Cluj-Napoca, EXPO TRANSILVANIA

AMBIENT WOOD (23 – 27.02.2011) : www.expo-transilvania.ro

Salon international spécialisé dans la conception et la construction des maisons en bois

Lieu et organisateur : Cluj-Napoca, EXPO TRANSILVANIA

AMBIENT CONSTRUCT (23 – 27.02.2011) : www.expo-transilvania.ro

Salon international pour les matériaux, les technologies, les équipements et les outillages pour constructions – 20ème édition

Lieu et organisateur : Cluj-Napoca, EXPO TRANSILVANIA



AM CONSEIL

Votre interlocuteur en Roumanie

Références



Conseil en affaires, appui aux entreprises – prospection du marché, implantation, délocalisation, sous-traitance, recherche partenaires, exportations ... en Roumanie

La société **AM Conseil**, relais pour la FIM et Bretagne International, est présente sur le marché roumain depuis 20 ans et son activité consiste à proposer aux entreprises roumaines et étrangères des services de conseil de la plus haute qualité.

Cabinet de Conseil faisant parti d'un groupe de sociétés dont le dirigeant français est industriel en Roumanie, Moldavie et Bulgarie, nous mettons à votre disposition une suite de services qui comprend :

- Conseil en développement à l'international
- Etudes marketing, prospection du marché
- Recrutement
- Assistance implantation, délocalisation
- Recherche de partenaires export/import, joint-venture
- Recherches de sites de production
- Recherche de sous traitants
- Assistance Juridique
- Assistance personnalisée aux PME
- Recherche de synergie entre PME et grands groupes

2, rue Vintila Voda
Secteur 3, Bucarest
Roumanie
PO BOX 22 - 103

Téléphone : 0040745009862
Télécopie: 0040317107103
Email : office@amconseil.ro
Site web : www.amconseil.ro

Avec nous vers la réussite à l'international !